



# Fiche Technique

## FUMISPORE<sup>®</sup> OPP

Désinfection des surfaces par voie aérienne

### INDICATION :

Traitement de désinfection des surfaces par voie aérienne en fin de production journalière ou hebdomadaire, ou lors de vide sanitaire.

Usage préventif pour préserver l'équilibre microbiologique de l'environnement de la production.

Usage curatif pour rétablir l'équilibre microbiologique de l'environnement de la production.

### ACTION :

**Bactéricide/Fongicide**

Voir tableau § EFFICACITE.

**MATIÈRE ACTIVE** : (en % m/m)

Orthophénylphenol (20 %)

### HOMOLOGATION :

N° 2000169 à la dose de 160 mg de matière active / m<sup>3</sup>. Fongicide (POA/POV)

### MODE D'EMPLOI :

- ♦ Arrêter la ventilation et fermer toutes les issues du local.
- ♦ Mettre hors service les détecteurs de fumée, s'il y en a.
- ♦ Protéger les instruments de mesure et d'analyse sensibles à la fumée.
- ♦ Déconnecter les cellules photoélectriques commandant l'ouverture automatique des portes.
- ♦ Disposer le nombre de boîtes fumigènes correspondant au volume à traiter, au sol, sur support résistant à la chaleur.
- ♦ Ouvrir la boîte et allumer la mèche.
- ♦ Quitter le local en signalant la fumigation en cours.
- ♦ Maintenir le local clos pendant 4 à 12 heures avant de le réutiliser.

### PRÉCAUTIONS :

- ♦ Porter des gants appropriés.
- ♦ Ne pas respirer les fumées.
- ♦ En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- ♦ Ventiler les zones traitées pendant une période de 30 à 60 minutes avant d'y accéder.
- ♦ Traiter hors présence humaine et animale.
- ♦ Traiter hors présence de denrées alimentaires non emballées.
- ♦ Ne pas réutiliser l'emballage.
- ♦ Après utilisation, éliminer la dose comme un déchet non dangereux.

# Fiche Technique

## DONNÉES TOXICOLOGIQUES ET DE DANGER :

FUMISPORE OPP est classé **Xi : irritant**

R36/37/38 : irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Informations sécurité : consulter la Fiche de Données de Sécurité.

## REMARQUES :

Après la fumigation, une odeur caractéristique peut persister, sans risque de toxicité ni d'irritation pour les personnes.

Les résidus de fumigation ne sont ni rémanents ni toxiques; leur élimination s'effectue par simple rinçage.

## CONDITIONNEMENT :

<i>Conditionnement</i>	<i>Volume d'utilisation en action curative</i>	<i>Volume d'utilisation en action préventive</i>	<i>Références produits</i>
Carton de 12 boites	15 m <sup>3</sup>	30 m <sup>3</sup>	réf. LC040010018A
Carton de 40 boites	15 m <sup>3</sup>	30 m <sup>3</sup>	réf. LC040010018B
Carton de 12 boites	25 m <sup>3</sup>	50 m <sup>3</sup>	réf. LC040010030
Carton de 40 boites	25 m <sup>3</sup>	50 m <sup>3</sup>	réf. LC040010030B
Carton de 12 boites	50 m <sup>3</sup>	100 m <sup>3</sup>	réf. LC040010060A
Carton de 30 boites	50 m <sup>3</sup>	100 m <sup>3</sup>	réf. LC040010060B
Carton de 10 boites	150 m <sup>3</sup>	300 m <sup>3</sup>	réf. LC040010120
Carton de 10 boites	250 m <sup>3</sup>	500 m <sup>3</sup>	réf. LC040010200
Carton de 5 boites	500 m <sup>3</sup>	1000 m <sup>3</sup>	réf. LC040010400
Carton de 4 boites	1500 m <sup>3</sup>	3000 m <sup>3</sup>	réf. LC040011200

Étiquette rose.

## CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

Poudre fumigène de couleur blanche.

## STOCKAGE/DATE LIMITE D'UTILISATION :

Stockage : Jusqu'à 2 ans dans un endroit sec

DLU : 2 ans

# Fiche Technique

## EFFICACITE :

### ◆ Spectre bactéricide

Efficacité requise : réduction de 5 unités logarithmiques

SELON LA NORME NF T 72 281 - A la dose de 0,8 g/m <sup>3</sup> - En 15 heures de temps de contact		
SOUCHE TESTEE	EFFICACITÉ OBTENUE En conditions de propreté	Référence essai
<i>Escherichia coli</i> - IP 54 127	<b>6,2</b>	LCB - rapport n°0615/792
<i>Listeria monocytogenes</i> - IP 103.322	<b>5</b>	LCB - rapport n°0610/778
<i>Staphylococcus aureus</i> - IP 53 154	<b>6,5</b>	IRM - rapport n°176/0399
<i>Salmonella serotype enteritidis</i> - IP 56.29	<b>5,2</b>	LCB - rapport n°0611/773
<i>Pseudomonas aeruginosa</i> - IP A 22	<b>5,6</b>	LCB - rapport n°0609/770
<i>Enterococcus hirae</i> - IP 58 55	<b>5,7</b>	LCB - rapport n°0614/790

### ◆ Spectre fongicide

Efficacité requise : réduction de 4 unités logarithmiques

SELON LA NORME NF T 72 281 - A la dose de 0,8 g/m <sup>3</sup> - En 15 heures de temps de contact		
SOUCHE TESTEE	EFFICACITÉ OBTENUE En conditions de propreté	Référence essai
<i>Penicillium chrysogenum</i> - Souche sauvage isolée	<b>5,4</b>	LCB - rapport n°0603/749
<i>Penicillium cyclopium</i> - IP 1186.79	<b>4,0</b>	LCB - rapport n°0605/756
<i>Candida albicans</i> - IP 1180.79	<b>4,7</b>	IRM - rapport n°171/0396
<i>Aspergillus niger</i> - ATCC 16 404	<b>5,9</b>	IRM - rapport n°404/1002
<i>Cladosporium cladosporioides</i> - IP 1232.80	<b>4,3</b>	IRM - rapport n°171/0396-2
<i>Candida pelliculosa</i>	<b>6</b>	LCB - rapport n°0616/795